

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/121/1.5

Feuillet n°150

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
Terrassonnais Haut Périgord  
Noir**

**58 Avenue Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil vingt-deux, le 26 septembre**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

**Date de convocation : 20 septembre 2022**

Nombre de Conseillers Communautaires	
<b>En exercice</b>	<b>58</b>
<b>Présents</b>	<b>44</b>
<b>Votants :</b>	<b>48</b>
<b>Pour :</b>	<b>48</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

## **PRÉSENTS :**

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Bertrand CAGNIART, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUI, Patrick GAGNEPAIN Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT DUBREUIL, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN,

**Suppléant** : Gilles COZANET représente Dominique DURUY, Jean-Paul LACOMBE représente Lionel ARMAGHANIAN, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER.

**Excusés** : Sylviane GRANDCHAMP donne pouvoir à Laurent PELLERIN, Patricia FLAGEAT, Jean Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS donne pouvoir à Elodie REBEYROL, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Bernard DURAND, Mattia TRENTEMONT donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Roger LAROUQUIE, Sabine MALARD,

**SECRETARIRE** : Mme Bernadette MERLIN.

## **OBJET : Avenant n°1 à la Convention partenariale Plateforme de Rénovation Énergétique « Périgord Noir Rénov' » pour favoriser la rénovation performante**

Dans le prolongement de la Convention partenariale signée le 15 février 2022 entre les 6 Communautés de communes du Périgord Noir pour le portage de la Plateforme de Rénovation Énergétique (PRE) « Périgord Noir Rénov' », il est précisé que les différentes études et bilans des dernières années (TREMI, ADEME rénovation performante par étape ou encore l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RR de la CCTHPN) amènent à la conclusion suivante : les gestes de rénovation conduisant à la performance énergétique sont insuffisants et ne permettent pas d'atteindre les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone.

**AR Prefecture**

024-200041150-20220930-DE2022\_121-DE  
Reçu le 30/09/2022  
Publié le 30/09/2022

Au moins deux raisons expliquent ce constat :

- D'une part, la demande en rénovation performante est insuffisamment stimulée et accompagnée,
- D'autre part, l'offre de professionnels compétents sur la rénovation performante pour mener à bien ces travaux est insuffisante pour répondre à la demande existante et souhaitée.

Pour rappel, et sur la base de l'article L232-2 du Code de l'énergie, la PRE « Périgord Noir Rénov' » a pour objectif de prodiguer des conseils techniques, des accompagnements juridiques, et des informations sur les aides financières en matière de rénovation énergétique des bâtiments, pour les particuliers ou les professionnels.

Par conséquent, il est envisagé d'identifier, de programmer et de suivre des actions en faveur de la rénovation performante en établissant :

- Un bilan synthétique de l'écosystème local de la rénovation énergétique des maisons individuelles,
- Un calibrage des besoins en compétences locales pour la rénovation performante des maisons individuelles,
- Un plan d'actions opérationnelles permettant de poser dans le temps les différentes étapes nécessaires pour faire émerger et déployer de manière progressive la rénovation performante,
- Des actions de terrain telles que la participation à des réunions d'information et d'expertise sur rénovation complète performante et son environnement ou l'animation sur le partage de bonnes pratiques entre territoire.

Pour réaliser ses missions, il est proposé de s'appuyer sur DORÉMI, entreprise sociale et solidaire experte dans le domaine de la rénovation énergétique performante. Le devis établi par DORÉMI pour une mission de 3 ans s'élève à 12 000€ HT / 14 400 € TTC, soit 800 € TTC par an par Communauté de communes.

Afin de faciliter les démarches, la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme, structure porteuse de la PRE « Périgord Noir Rénov' », se propose de signer le marché avec DORÉMI pour le compte des 6 intercommunalités.

A cet effet, un avenant à la Convention partenariale de la PRE « Périgord Noir Rénov' » est annexé à la présente délibération et permettra de régir le partenariat sur cette nouvelle opération DORÉMI.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la Convention partenariale signée le 15 février 2022 entre les 6 Communautés de communes du Périgord Noir pour le portage de la Plateforme de Rénovation Énergétique (PRE) « Périgord Noir Rénov' »,

**Vu** l'avenant n°1 à la Convention partenariale de la PRE « Périgord Noir Rénov' » annexé à la présente délibération.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, ouï l'exposé de M. BARIL, à l'unanimité :**

- APPROUVE** l'avenant n°1 à la Convention partenariale de la PRE « Périgord Noir Rénov' » annexé à la présente délibération,
- AUTORISE** le Président à signer cet avenant n°1,
- ENGAGE** l'inscription des crédits nécessaires au budget.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 30/09/2022

Le Président,

Dominique BOUSQUET

Terrassonnais

Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

Terrassonnais

Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20220930-DE2022\_121-DE  
Reçu le 30/09/2022  
Publié le 30/09/2022